N° du Tribunal

N° du Greffe

INJONCTION DE PAYER

REQUÊTE à Monsieur le Président

du Tribunal[1] de Commerce / d'Instance de[2]

DEMANDEUR

Nom, profession, domicile et N° RCS

Pour les personnes morales : dénomination, forme juridique, siège social et N° RCS

ADRESSE POSTALE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Nom ou dénomination du mandataire

Le créancier ou son mandataire soussigné a l'honneur de vous exposer que le débiteur nommé ci-contre lui doit les sommes suivantes :

Par application de l'article 1408 du NCPC, le créancier demande qu'en cas d'opposition l'affaire soit immédiatement renvoyée devant la juridiction suivante qu'il estime compétente :

Le Tribunal d'Instance[1]
Le Tribunal de Commerce[1] de

DÉBITEUR

Nom, Prénoms, profession, domicile, siège social, N° RCS

Pour les personnes morales : dénomination, forme juridique, siège social et N° RCS

SOMMES DEMANDÉES	MONTANT	CAUSES DE LA CRÉANCE DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ☐ EXPLICATION DE LA CRÉANCE ANNEXE JOINTE
- en principal	..... €	
- intérêts au taux légal - intérêts au taux contractuel de % l'an à compter du ...../...../..... - Clause pénale	..... € ..... € ..... €	
- Frais accessoires - Article 700 du NCPC	..... € ..... €	

et requiert en application de l'article 1409 du nouveau code de procédure civile (N.C.P.C.) que soit rendue à l'encontre du débiteur, une ordonnance portant injonction de payer des sommes ci-dessus, demandant que cette ordonnance d'injonction de payer soit revêtue de la formule exécutoire dans les conditions prévues aux articles 1422 et 1423 du N.C.P.C. et que lui soient restitués dès ce moment les documents justificatifs de la créance.

A _____ *Le* _____ Signature

ORDONNANCE

Nous _____ Président du tribunal

assisté de M. _____ Greffier

Vu la requête qui précède et les articles 1405 à 1425 du nouveau Code de procédure civile,

☐ Attendu que la demande ne paraît pas fondée, rejetons la requête qui précède

☐ Attendu que la demande paraît fondée, totalement ☐ ou partiellement ☐ enjoignons à _____ de payer au demandeur, en deniers ou quittances valables :

- _____ €, en principal avec intérêts - au taux légal / - au taux contractuel de % l'an } à compter du
- _____ €, au titre de la clause pénale. (1)
- _____ €, au titre des frais accessoires. (1)
- _____ €, au titre de l'article 700 du NCPC (1)
- les dépens comprenant les frais de greffe liquidés à la somme de _____ € Dont TVA : _____

Autorisons la signification au débiteur de la présente injonction de payer.

☐ Disons qu'en cas d'opposition, le demandeur ayant sollicité l'application de l'article 1408 du NCPC, l'affaire sera renvoyée devant la juridiction qu'il estime compétente et désignée dans sa requête.

Le Greffier, **Le Président,**

Fait à _____ le _____

Signification effectuée le _____ à personne☐ domicile☐ mairie ☐ par acte de Me _____ Huissier de justice

Vu, sans opposition le _____ **Le Greffier en chef,**

feuillet N° 1 - A conserver au rang des minutes du greffe

(1) rayer la mention inutile
(2) Tribunal du Domicile de votre Débiteur

AURIM - IMPRIM'INFORMATIC : 01.64.27.40.82 - Référence à rappeler : 10/0099/B d'après CERFA 96 1001

N° du Tribunal

N° du Greffe

INJONCTION DE PAYER

REQUÊTE à Monsieur le Président

du Tribunal[1] de Commerce / d'Instance de[2]

DEMANDEUR

Nom, profession, domicile et N° RCS
Pour les personnes morales : dénomination, forme juridique, siège social et N° RCS

ADRESSE POSTALE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

Nom ou dénomination du mandataire

Le créancier ou son mandataire soussigné a l'honneur de vous exposer que le débiteur nommé ci-contre lui doit les sommes suivantes :

Par application de l'article 1408 du NCPC, le créancier demande qu'en cas d'opposition l'affaire soit immédiatement renvoyée devant la juridiction suivante qu'il estime compétente :
Le Tribunal d'Instance[1] / Le Tribunal de Commerce[1] de

DÉBITEUR

Nom, Prénoms, profession, domicile, siège social, N° RCS
Pour les personnes morales : dénomination, forme juridique, siège social et N° RCS

SOMMES DEMANDÉES	MONTANT	CAUSES DE LA CRÉANCE DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ☐ EXPLICATION DE LA CRÉANCE ANNEXE JOINTE
- en principal	..... €	
- intérêts au taux légal - intérêts au taux contractuel de % l'an à compter du ...../...../..... - Clause pénale	..... € ..... € ..... €	
- Frais accessoires - Article 700 du NCPC	..... € ..... €	

et requiert en application de l'article 1409 du nouveau code de procédure civile (N.C.P.C.) que soit rendue à l'encontre du débiteur, une ordonnance portant injonction de payer des sommes ci-dessus, demandant que cette ordonnance d'injonction de payer soit revêtue de la formule exécutoire dans les conditions prévues aux articles 1422 et 1423 du N.C.P.C. et que lui soient restitués dès ce moment les documents justificatifs de la créance.

A _____ *Le* _____ Signature

ORDONNANCE

Nous _____ Président du tribunal
assisté de M. _____ Greffier
Vu la requête qui précède et les articles 1405 à 1425 du nouveau Code de procédure civile,

☐ Attendu que la demande ne paraît pas fondée, rejetons la requête qui précède

☐ Attendu que la demande paraît fondée, totalement ☐ ou partiellement ☐ enjoignons à _____ de payer au demandeur, en deniers ou quittances valables :

- _____ €, en principal avec intérêts - au taux légal / - au taux contractuel de % l'an } à compter du
- _____ €, au titre de la clause pénale. (1)
- _____ €, au titre des frais accessoires. (1)
- _____ €, au titre de l'article 700 du NCPC (1)
- les dépens comprenant les frais de greffe liquidés à la somme de _____ € Dont TVA : _____

Autorisons la signification au débiteur de la présente injonction de payer.

☐ Disons qu'en cas d'opposition, le demandeur ayant sollicité l'application de l'article 1408 du NCPC, l'affaire sera renvoyée devant la juridiction qu'il estime compétente et désignée dans sa requête.

Le Greffier, **Le Président,**

Fait à _____ le _____

Signification effectuée le _____ à personne☐ domicile☐ mairie ☐ par acte de Me _____ Huissier de justice

Vu, sans opposition le _____ **Le Greffier en chef,**

feuillet N° 1 - A conserver au rang des minutes du greffe

(1) rayer la mention inutile
(2) Tribunal du Domicile de votre Débiteur

AURIM - IMPRIM'INFORMATIC : 01.64.27.40.82 - Référence à rappeler : 10/0099/B d'après CERFA 96 1001